

# CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2\* 3 4 5 6 7

LU2585800878

Reporting mensuel - 31/05/2024

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

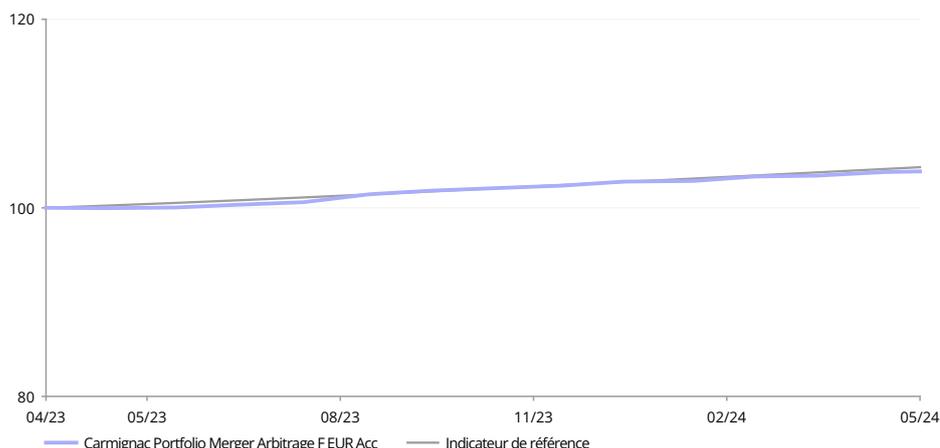
Carmignac Portfolio Merger Arbitrage est un fonds UCITS qui adopte une stratégie d'investissement alternative, visant à tirer profit des anomalies de valorisation (« arbitrage ») des actions en phase de fusion ou d'acquisition. Le fonds investit dans des opérations de fusions-acquisitions annoncées officiellement sur les marchés développés. Le fonds cherche à surperformer son indice de référence sur un horizon d'investissement de 3 ans grâce à une croissance du capital.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/05/2024 - Net de frais)

|                         | Performances cumulées (%) |                      | Performances annualisées (%) |
|-------------------------|---------------------------|----------------------|------------------------------|
|                         | 1 an                      | Depuis le 14/04/2023 | Depuis le 14/04/2023         |
| F EUR Acc               | 3.89                      | 3.86                 | 3.40                         |
| Indicateur de référence | 3.90                      | 4.31                 | 3.80                         |

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

|                         | 2023 |
|-------------------------|------|
| F EUR Acc               | 2.62 |
| Indicateur de référence | 2.59 |

VAR

VaR du Fonds 2.5%



F. Cretin-Fumeron



S. Dieudonné

## CHIFFRES CLÉS

|  |       |
|--|-------|
| Exposition Merger Arbitrage <sup>(1)</sup> | 26.0% |
| Number of Strategies                       | 42    |
| Liquidités et Autres                       | 77.8% |
| Taux d'exposition nette actions            | 17.5% |

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : Luxembourg  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : SICAV  
**Nom de la SICAV** : Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 13:30 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 14/04/2023  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 189M€ / 205M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 14/04/2023  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 51930€  
**VL** : 103.86€

## GÉRANT(S) DU FONDS

Fabienne Cretin-Fumeron depuis le 14/04/2023  
Stéphane Dieudonné depuis le 14/04/2023

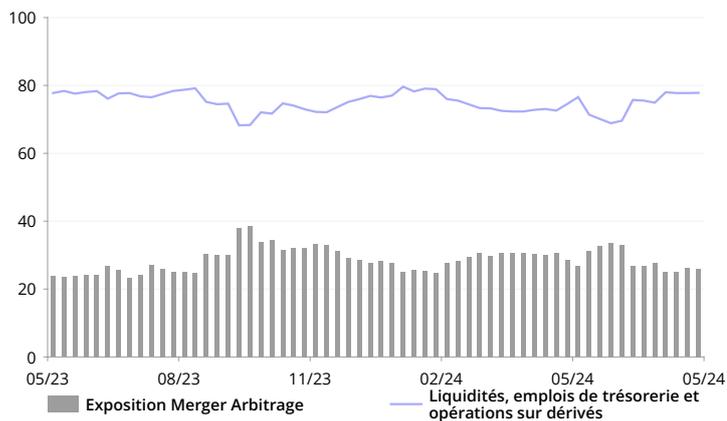
## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

ESTER capitalisé.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%  
Minimum % d'investissements durables ..... 0%  
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

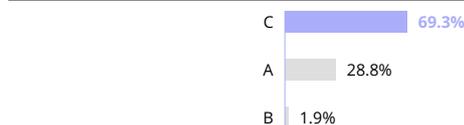
EXPOSITION MERGER ARBITRAGE (%) <sup>(1)</sup>



PRINCIPALES POSITIONS - MERGER ARBITRAGE

| Nom                                | Pays                | Secteur / Notation            | %            |
|------------------------------------|---------------------|-------------------------------|--------------|
| HESS CORP                          | Etats-Unis          | Energie                       | 2.8%         |
| ENERPLUS CORP                      | Canada              | Energie                       | 1.5%         |
| SHINKO ELECTRIC INDUSTRIES CO LTD  | Japon               | Technologies de l'Information | 1.3%         |
| ANSYS INC                          | Etats-Unis          | Technologies de l'Information | 1.0%         |
| SOUTHWESTERN ENERGY CO             | Etats-Unis          | Energie                       | 1.0%         |
| NETWORK INTERNATIONAL HOLDINGS PLC | Emirats Arabes Unis | Finance                       | 0.9%         |
| AXONICS INC                        | Etats-Unis          | Santé                         | 0.9%         |
| PGS ASA                            | Norvège             | Energie                       | 0.8%         |
| ALTium LTD                         | Australie           | Technologies de l'Information | 0.8%         |
| HASHICORP INC                      | Etats-Unis          | Technologies de l'Information | 0.8%         |
| <b>Total</b>                       |                     |                               | <b>11.8%</b> |

NIVEAU DE RISQUE



Poids rebasés

TYPES DE STRATÉGIE



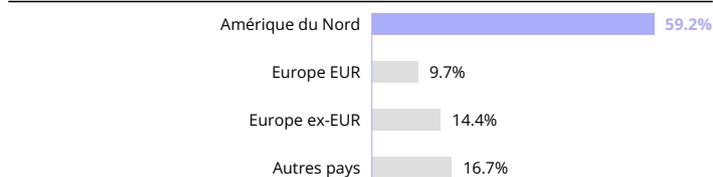
Poids rebasés

NATURE DE STRATÉGIE



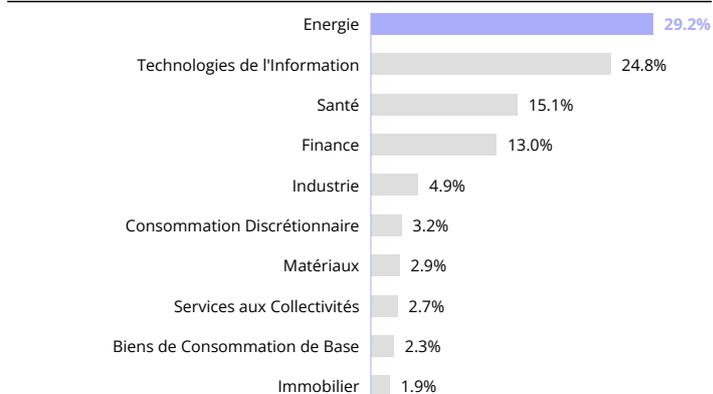
Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR SECTEUR



Poids rebasés

PRINCIPALES FUSIONS ET ACQUISITIONS DU MOIS

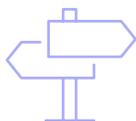
| Objectif                       | Acquéreur  | Secteur                       | Taille (M€) | Pays        |
|--------------------------------|--|-------------------------------|-------------|-------------|
| MARATHON OIL CORP              | CONOCOPHILLIPS   | Energie                       | 21082       | Etats-Unis  |
| BANCO DE SABADELL SA           | BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI   | Finance                       | 11586       | Espagne     |
| ATLANTICA SUSTAINABLE INFRASTR | ENERGY CAPITAL PARTNERS LLC  | Services aux Collectivités    | 6818        | Royaume-Uni |
| SQUARESPACE INC                | PERMIRA HOLDINGS LLP   | Technologies de l'Information | 5958        | Etats-Unis  |
| ALLETE INC                     | CANADA PENSION PLAN INVESTMENT BOARD, GLOBAL INFRASTRUCTURE MANAGEMENT LLC | Services aux Collectivités    | 5166        | Etats-Unis  |

(1) Somme des expositions actions longues du portefeuille, les positions servant de couverture sont exclues

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de mai a été difficile pour la stratégie de « merger arbitrage », comme le montre l'indice HFRX Merger Arbitrage, qui affiche une baisse de 0,8%.
- Cette contre-performance s'explique en partie par l'écartement de la décote DS Smith suite à des rumeurs d'offre sur l'acquéreur International Paper par la société brésilienne Suzano.
- D'autres décotes se sont écartées au cours du mois mais sans nouvelles spécifiques : Hess, Ansys ou Cerevel Therapeutics.
- Quelques opérations de taille significative sont arrivées à échéance : Pioneer Natural Resources, SP Plus ou MorphoSys.
- Le capital ainsi libéré semble se réallouer sur les opérations de plus petite taille nouvellement annoncées, ce qui se traduit par des décotes assez serrées.
- L'activité M&A reste soutenue avec 30 nouvelles opérations annoncées ce mois-ci pour un total de 114 milliards de dollars, la croissance provenant essentiellement de l'Europe et de l'Asie.
- Les fonds de private equity représentent près de la moitié du nombre total des acquéreurs sur les opérations annoncées au cours du mois.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a affiché une performance positive au cours du mois.
- Les principaux contributeurs positifs à la performance sont Pioneer Natural Resources, SP Plus et MorphoSys.
- Les principaux contributeurs négatifs à la performance sont Hess, Ansys, Cerevel Therapeutics.
- Nous n'étions pas positionnés sur la décote DS Smith quand sont apparues les rumeurs d'offre sur l'acquéreur. Quelque temps après, le couple rendement/risque devenant intéressant, nous avons initié une petite position.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Le taux d'investissement du Fonds est actuellement proche de 26% en raison du grand nombre d'opérations qui se sont clôturées au cours du mois.
- Avec 42 positions en portefeuille, la diversification reste satisfaisante.
- 2024 devrait marquer la reprise du cycle des M&A, avec notamment comme moteurs la stabilisation (voire la baisse des taux d'intérêt), la transition énergétique qui touche de nombreux secteurs de l'économie, le retour des fonds de private equity ou le changement de réglementation boursière au Japon.
- La prime de risque de la stratégie de « merger arbitrage » offre des rendements toujours attractifs pour les investisseurs, et ce, d'autant plus dans un environnement où les taux d'échec des opérations restent bas.

## GLOSSAIRE

**Calcul du score ESG :** Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Gestion Active :** Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

**Merger Arbitrage Type/Nature :** Chaque titre investi est analysé pour déterminer si l'accord de l'acheteur est stratégique ou financier et si l'accord est hostile ou amical.

**Risque de Merger Arbitrage :** Le niveau de risque de chaque opération du portefeuille d'actions longues du portefeuille est évalué pour déterminer le risque d'échec de l'opération. Les notations sont basées sur notre méthodologie interne et notées entre A et C, où A est le moins risqué et C le plus risqué.

**SICAV :** Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette :** Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative :** Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie :** Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**ESG :** E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables :** Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) :** Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravant ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

| Parts     | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN         | Frais de gestion | Coûts d'entrée <sup>(1)</sup> | Coûts de sortie <sup>(2)</sup> | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup> | Coûts de transaction <sup>(4)</sup> | Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup> | Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup> | Performance sur un an (%) |                   |                   |                   |                   |
|-----------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|           |                    |                |              |                  |                               |                                |  |                                     |  |   | 31.05.23-31.05.24         | 31.05.22-31.05.23 | 31.05.21-31.05.22 | 29.05.20-31.05.21 | 31.05.19-29.05.20 |
| A EUR Acc | 14/04/2023         | CARMAEA LX     | LU2585800795 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 0.96%  | 0.3%                                | 20%  | —   | 3.7                       | —                 | —                 | —                 | —                 |
| F EUR Acc | 14/04/2023         | CARMRFE LX     | LU2585800878 | Max. 0.8%        | —                             | —                              | 0.76%  | 0.3%                                | 20%  | —   | 3.9                       | —                 | —                 | —                 | —                 |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE D'ARBITRAGE :** L'arbitrage vise à tirer profit de ces différences de prix (par exemple, sur les marchés, les secteurs, les titres, les devises). En cas d'évolution défavorable de l'arbitrage, un investissement peut perdre sa valeur et engendrer une perte pour le Compartiment. **RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT :** Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable.

**LIQUIDITÉ :** Les dérangements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/05/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.